



Bulletin Officiel

N°6169 Mardi 18 Août 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

AMEN BANK	9-14
-----------	------

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -	15-22
COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -CO.M.A.R -	23
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT -	24

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

TAWASOL GROUPE HOLDING	25-27
------------------------	-------

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE III

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE -S.P.D.I.T. – SICAF-

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE -S.P.D.I.T. – SICAF-

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3'	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions² représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

¹ 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

² 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان
AMEN BANK

Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : amenbank@amenbank.com.tn

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
--

« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »
--

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS
--

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 ^{er} trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

3-1 Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3-2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3-3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3-4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

3-5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3-6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

3-7 Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3-8 Paiement :

Pour la catégorie A :

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

Pour la catégorie B : Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

3-18 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest**-Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

3-19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3-20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 0922

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2020, la société « SAH » publie ci-dessous :

- I.** Les résolutions adoptées,
- II.** Le bilan après affectation du résultat comptable,
- III.** L'état d'évolution des capitaux propres,
- IV.** La liste des membres du conseil d'administration.

I. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2019, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaire aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 et approuve sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, faisant apparaître un total bilan de **499 518 815 DT**, un total capitaux propres avant résultat de **225 501 229 DT** et un bénéfice net de **17 797 754 DT**.

- Les états financiers consolidés 2019 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de **901 434 487 DT**, un total des capitaux propres part du groupe de **290.746.250 DT** et un bénéfice part du groupe qui s'élève à **22.953.910 DT**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêt des états financiers clos le 31 décembre 2019 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2019 et s'élevant à **17 797 754 DT** comme suit :

Résultat bénéficiaire de 2019	17 797 754
Résultats reportés au 31 décembre 2019 (y compris 13 965 634 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014)	62 707 637
Total bénéfice distribuable avant réserve légale	80 505 391
Capital social après augmentation	65 345 762
10% capital social (plafond réserve légale)	6 534 576
Réserve légale au 31 décembre 2019	6 031 916
Réserve légale supplémentaire	502 660
Dividende par action	0.150
Dividendes à distribuer (*)	9 801 864
Total Résultats reportés après affectation (y compris 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014)	70 200 867

(*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les résultats reportés antérieurs au 01/01/2014

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil

d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2019, une somme de Cinq Mille Dinars (5 000) Net, par administrateur, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2019 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille (5 000) Dinars Net, par administrateur et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Après avoir constaté l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de La société EKuity Capital, représentée par Monsieur Abdelbasset BEN MOUSSA pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2020, 2021 et 2022.
- Nommer monsieur Mohamed Amine BEN MALEK en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Anas BEN MALEK et ce pour les trois prochains exercices, à savoir : 2020, 2021 et 2022.
- Nommer Monsieur Hammadi MOKDADI, en tant qu'administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour une période de trois exercices, 2020, 2021 et 2022.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les trois administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nomination et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

En application des dispositions de la loi N°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Adel GRAR en tant qu'administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la société pour une période de trois exercices, 2020, 2021 et 2022.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Monsieur Adel GRAR accepte sa nomination et déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs et donnent information des fonctions occupées par lui dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale confère à Madame Najet JEBALI, titulaire de la carte d'identité Nationale N° 05181039, tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à L'unanimité.

2. Bilan après affectation du résultat

<u>Actifs</u>	<i>Notes</i>	2019	2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		1 886 468	1 813 271
Moins : amortissements		<1 693 812>	<1 510 587>
	II.1	192 656	302 684
Immobilisations corporelles		208 101 345	186 103 254
Moins : amortissements		<80 767 688>	<69 053 579>
	II.2	127 333 657	117 049 675
Immobilisations financières	II.3	85 551 844	81 751 540
Total des actifs immobilisés		213 078 157	199 103 899
<i>Autres actifs non courants</i>		78 219	
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>213 156 376</u>	<u>199 103 899</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	142 069 209	117 501 323
Moins : provisions		<1 028 583>	<1 824 759>
		141 040 626	115 676 564
Clients et comptes rattachés	II.5	118 203 971	127 777 112
Moins : provisions		<5 161 924>	<4 390 806>
		113 042 047	123 386 306
Autres actifs courants	II.6	27 342 648	21 939 421
Moins : provisions		<616 364>	<616 364>
		26 726 284	21 323 057
Placements et autres actifs financiers	II.7	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	5 549 266	27 584 472
<u>Total des actifs courants</u>		<u>286 362 439</u>	<u>287 974 615</u>
Total des actifs		499 518 815	487 078 514

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		65 345 762	60 319 165
Réserve légale		6 534 576	6 031 916
Subvention d'investissement		2 362 522	1 034 711
Prime d'émission		74 228 084	28 988 711
Résultats reportés		70 200 867	62 707 637
Réserve spéciale de réinvestissement		14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres après affectation	II.9	<u>233 497 119</u>	<u>173 907 448</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	32 615 415	50 274 964
Autres passifs non courants		1105957	471 256
Total des passifs non courants		<u>33 721 372</u>	<u>50 746 220</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	90 036 914	89 850 676
Autres passifs courants	II.12	31 568 160	35 016 682
Autres passifs financiers courants	II.13	107 199 878	129 109 695
Concours bancaires		3 495 372	8 447 793
Total des passifs courants		<u>232 300 324</u>	<u>262 424 846</u>
Total des passifs		<u>266 021 696</u>	<u>313 171 066</u>
Total des capitaux propres et des passifs		499 518 815	487 078 514

3- Tableau d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'inv	Résultats reportés et réserves	Réserve spéciale d'invest ^e	Résultat d'exercice	Total
Situation nette après affectation du résultat 2018	60 319 165	6 031 916	28 988 711	1 034 711	62 707 636	14 825 308	-	173 907 447
Augmentation de capital du 26/04/2019	5 026 597		45 239 373					50 265 970
QP subv d'inv inscrit en résultat				1 765 945				1 765 945
Ajustement des subventions d'investissements				-438 134				-438 134
Situation nette au 31/12/2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522	62 707 636	14 825 308	-	225 501 228
Résultat net 2019							17 797 754	17 797 754
Total des capitaux propres avant affectation 2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	2 362 522	62 707 636	14 825 308	17 797 754	243 298 982
Affectation du Résultat 2019		502 660			7 493 230		-7995890	0
DIVIDENDES							-9801864	-9 801 864
Total des capitaux propres après affectation 2019	65 345 762	6 534 576	74 228 084	2 362 522	70 200 866	14 825 308	0	233 497 118

4- La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Représenté par	Fin Mandat	Qualité	Les mandats exercés dans d'autres conseil d'administration
Jalila MEZNI	Elle-même	2020	Président du conseil	Néant
Chokri MEZNI	Lui-même	2020	Administrateur	Néant
Achraf MEZNI	Lui-même	2021	Administrateur	Néant
Mohamed Amine BEN MALEK	Lui-même	2022	Administrateur	Néant
Adel GOUCHA	Lui-même	2021	Administrateur	Administrateur à Clinique Taoufik Administrateur à Clinique de La Soukra Administrateur à Clinique Hannibal
Ahmed Badreldin	Lui-même	2021	Administrateur	Président non exécutif du conseil du Groupe Cleopatra Hospital en Egypte Administrateur à Clinique Taoufik
Ekuity Kapital	Abdelbasset BEN MOUSSA	2022	Administrateur	Administrateur à One Tech Holding Administrateur à Aziza Administrateur à UNIMED Administrateur à Groupe Médical Les Oliviers Administrateur à Echifa Immobilière Administrateur à Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE) Administrateur à Centrale Laitière de Mehdi Administrateur à Almaviva Tunisie Administrateur à STAR assurances Administrateur à Céréalis Administrateur à Wallys car Administrateur à Amen Bank
Hamadi Mokdadi	Lui-même	2022	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Administrateur à Artes(groupe Mzabi) Administrateur à Céréalis(groupe Gahbiche)
Adel GRAR	Lui-même	2022	Administrateur Indépendant	Administrateur à Al KARAMA HOLDING Président du Conseil du NEWREST Tunisie Administrateur à TELNET HOLDING Administrateur à BAOBAB Tunisie Président du Conseil du CIMENT DE CARTHAGE Président du Conseil du ALPHA GROUP Président du Conseil du HAVAS Tunisie Représentant de l'ETAT Tunisien à ADWYA Représentant de l'ETAT Tunisien à OREDOO
Tarek Kabil	Lui-même	2021	Administrateur Indépendant	Administrateur à Groupe Cleopatra Hospital en Egypte

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »
Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR publie ci-dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 07 Août 2020.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R. », réunie le vendredi 07 Août 2020 à 12 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, décide, sur proposition du conseil d'administration, de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires au titre de l'exercice 2019 à **Quatorze millions (14 000 000) de dinars**, soit un dividende unitaire brut de **5,600 dinars** par action et ce, par prélèvement sur le compte **Report à nouveau** et l'affectation du reliquat au compte **Réserves pour toutes éventualités** :

Report à Nouveau	20 834 067,584
Dividendes 2019	-14 000 000,000
Réserves pour toutes éventualités	6 834067,584

Et fixe la date de mise en paiement au 10/08/2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale ordinaire tenue le 07 Août 2020.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le vendredi 07Aout 2020 à 10 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, décide, sur proposition du conseil d'administration, de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires au titre de l'exercice 2019 à **Trois millions (3 000 000) de dinars**, soit un dividende unitaire brut de **20 dinars** par action et ce, par prélèvement sur le compte **Report à nouveau** et l'affectation du reliquat au compte **Réserves pour toutes éventualités** :

Report à Nouveau	3 251 708,566
Dividendes 2019	-3 000 000,000
Réserves pour toutes éventualités	251 708,566

Et fixe la date de mise en paiement au **07/08/2020**

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TAWASOL GROUPE HOLDING**

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Zone Industrielle Charguia II - Tunis

La société Tawasol Groupe Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2020.

Chiffres consolidés (en milliers de DT)	Performances du 2 ^{ème} Trimestre		Variation		Cumul au 30/06		Variation	Performance annuelle
	T2-2020	T2-2019	en Valeur	en%	2020	2019	en%	Année 2019 (1)
Revenus	9 518	24 647	-15 129	-61%	23 403	52 051	-55%	109 919
Réseau de télécommunication	4 173	5 067	-894	-18%	7 922	9 812	-19%	16 615
Local	1 940	2 475	-535	-22%	3 894	4 830	-19%	8 382
Algérie (2)	62	189	-127	-67%	123	404	-69%	1 129
Export Afrique	2 172	2 403	-231	-10%	3 905	4 578	-15%	7 104
Promotion Immobilière	767	2 525	-1 758	-70%	1 433	7 081	-80%	28 854
Réseau d'infrastructure	2 626	8 432	-5 806	-69%	7 714	16 925	-54%	33 517
Industrie	1 953	8 624	-6 670	-77%	6 334	18 233	-65%	30 932
Local	1 953	8 624	-6 670	-77%	6 334	18 233	-65%	30 932
Export	-	-	-	-	-	-	-	-
Production	8 094	22 134	-14 040	-63%	22 260	51 184	-57%	87 188
Investissements	25	260	-235	-91%	650	544	19%	
Investissements corporels	25	260	-235	-91%	650	544	19%	1 984
Investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement					86 362	88 867	-3%	92 785
Endettement à long et moyen terme					13 115	17 268	-24%	14 665
Dont promotion immobilière					3 988	4 826	-17%	4 086
Endettement à court terme					73 247	71 598	2%	78 120
Dont promotion immobilière					17 504	19 104	-8%	22 667

Source: Information comptable et de gestion.

1) les chiffres relatifs à l'année 2019 sont consolidés, non audités et issus de l'information comptable et de gestion des sociétés filiales

- Suite -

Le deuxième trimestre de l'année 2020a subi pleinement les répercussions de la crise sanitaire du COVID-19, enregistrant une décroissance importante. La baisse d'activité a principalement touché les activités de Production de Profilé d'Aluminium et Réseaux d'Infrastructure, qui ont connu une situation d'arrêt total d'activité, d'environ deux mois et un redémarrage difficile.

Ainsi, les revenus consolidés de Tawasol Groupe Holding au titre du 2ème trimestre 2020 sont de l'ordre de 9.5MDT contre 24.6MDT réalisés au cours de la même période en 2019, enregistrant suite à la conjoncture particulière de la période une décroissance de 61%.

L'activité du deuxième trimestre de l'année 2020, a été marquée par les faits suivants :

1. Le pôle réseau de télécommunication :

Le pôle réseau de télécommunication a connu la baisse la moins importante malgré l'arrêt de ses activités localement pendant la période du confinement sanitaire.

Le pôle a terminé le 2^{ème} Trimestre de 2020 moins d'uniquement 18% comparativement à la même période de 2019 avec un volume de chiffre d'affaires de 4.2 MDT contre 5 MDT.

Par ailleurs, l'arrêt du transport aérien et les restrictions générales intervenues à l'international depuis Mars suite à la crise du COVID 19, ont causé un retard dans le démarrage de certains contrats importants déjà signés notamment au Maroc et en Guinée Équatoriale.

L'activité d'Export en Afrique a enregistré le taux de repli le moins important, soit 10%. La RDC a assuré la majeure partie du chiffre d'affaires du trimestre à l'export et continue sa courbe croissante pour l'année 2020.

2. Le pôle Réseau d'Infrastructure

L'activité Travaux d'Infrastructure constituée par de grands projets, a été fortement impactée par la suspension de tous ses chantiers suite aux instructions des maîtres d'œuvres depuis le 19 mars 2020.

Le redémarrage des travaux est intervenu tardivement au cours du trimestre suite au retard accusé par les maîtres d'œuvre à émettre les ordres de reprise des travaux, au déploiement à nouveau du personnel, du matériel et des moyens logistiques ainsi qu'au retour de la sous-traitance sur chantier.

Les revenus réalisés par le pôle au titre du 2^{ème} trimestre 2020 se sont élevés à 2.6 MDT contre 8.4 MDT réalisés au cours de la même période de 2019, enregistrant une baisse de 69%.

- Suite -

3- Le pôle Industrie

La société « Palma » de production de Profilé d'Aluminium a connu la baisse la plus importante parmi les sociétés du groupe, le total de ses revenus au titre du trimestre s'est élevé à 1.95 MDT contre 8.6 MDT au cours de la même période de 2019, enregistrant une baisse de 77%.

Le redémarrage de la production ayant eu lieu le 01 juin 2020, et reste progressif en attente de la stabilisation des flux des opérations d'importation de matières premières et d'approvisionnement local.

L'approvisionnement local constitué principalement par les déchets d'Aluminium connaît une pénurie avec un prix de matière qui n'a pas baissé face à la baisse des prix de LME sur le marché mondial.

La demande du produit Palma sur le marché s'est rétablie après la crise et la reprise du niveau d'activité historique de la société est prévue pour le dernier trimestre de l'année.

4- Le pôle immobilier

Les ventes du pôle au titre du deuxième trimestre de l'année 2020 se sont élevées à 767 mille dinars, réalisés sur le projet Jnaynet Monfleury.

Le potentiel de chiffre d'affaires restant sur les deux projets au 30 Juin 2020, s'élève à 5.5 MDT pour Jupiter et 11 MDT pour Jnaynet Monfleury.

Pour le projet de Lotissement Jnainet El Manar, les travaux de lotissement sont en cours. Le projet clôturé offrira 65.000 m² à vendre sur une durée estimée de 3 ans.

5- Analyse de l'endettement net consolidé

Le total endettement consolidé du groupe a connu une baisse significative passant de 92.8MDT au 31/12/2019 à 86.4 MDT au 30/06/2020.

i. Endettement à Long et Moyen Termes

L'endettement à Moyen et Long Termes s'élève au 30 juin 2020 à 13.1MTND contre 14.7MDT enregistré au 31/12/2019 et est constitué à hauteur d'environ 4 MDT par des crédits de préfinancement immobilier.

ii. Endettement à Court Terme

L'endettement à Court Terme net des placements bancaires se situe au 30 Juin 2020 à 73.2 MDT contre 78.1MDT au 31 Décembre 2019 et est constitué à hauteur de 17.5 MDT par des crédits de préfinancement immobilier.

2020 - AS - 1031

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	195,210	195,238	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,264	133,284	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,976	111,990	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	118,894	118,912	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	116,725	116,740	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	113,822	113,842	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,607	112,619	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	46,027	46,032	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,491	32,496	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,964	109,983	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,212	17,214	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,348	124,362	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,171	1,171	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,190	116,211	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,377	11,379	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	163,324	163,348	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,379	11,381	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,802	1,804	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,405	62,411	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,975	130,588	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	107,866	106,871	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,653	103,666	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	132,707	132,129	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	508,366	506,756	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	126,516	125,376	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,722	120,731	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,636	125,649	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,422	107,433	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	99,322	98,548	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	166,580	166,084	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	92,904	92,177	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	121,508	121,151	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	163,315	161,711	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	144,792	143,710	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	93,240	92,854	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,440	21,207	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	89,010	89,008	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2110,522	2115,691	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	122,045	123,259	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	192,218	195,923	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,798	17,113	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,774	2,826	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,493	2,529	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	66,812	68,551	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,167	1,201	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,259	1,259	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,174	1,193	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,133	1,158	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	112,166	113,674	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	131,205	131,598	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1104,020	1118,232	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	12,579	12,849	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,668	9,829	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	84,310	83,476	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,527	107,541
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,371	99,382
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,814	105,832
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,983	102,998
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,568	104,589
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,535	107,551

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,307	104,322
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,552	101,566
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,296	102,303
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,169	105,184
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,062	107,081
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,209	104,221
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,480	103,491
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,155	103,169
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,126	103,136
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,330	102,350
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,423	105,436
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,509	102,523
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,057	102,070
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,530	105,540
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,722	101,733
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,665	105,678
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,644	103,665
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,355	105,382
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,299	108,440
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	58,913	58,529
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	90,122	89,206
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,495	18,441
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	277,427	275,715
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2118,425	2116,951
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,130	72,990
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,917	55,947
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,348	106,688
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,488	11,440
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,053	12,962
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,867	14,704
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,225	13,097
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,157	148,170
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,894	8,764
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,817	100,755
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,763	76,322
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	77,340	76,881
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,714	98,663
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	88,763	87,742
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,668	9,544
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	91,636	91,140
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	141,246	139,776
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	95,845	98,077
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,158	113,452
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,690	114,375
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	186,126	189,375
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	171,970	173,908
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	165,125	167,164
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	22,601	23,097
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	136,470	139,390
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,659	137,578
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5206,668	5298,123
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5219,224	5351,192
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,275	86,278
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4385,121	4459,546
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,989	10,187
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	159,271	160,460
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	128,058	126,668
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10339,527	10495,340

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF » S.A.**

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caid Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet

La SPDIT lance un appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants devant siéger à son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- être, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la SPDIT ;
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée ;
- ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la SPDIT détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SPDIT, désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance;
- ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la SPDIT ;
- ne pas détenir de participation directe dans le capital de la SPDIT ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du directeur général adjoint ou d'un salarié de la SPDIT ;

- ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;
- ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SPDIT ou d'une société concurrente ;
- ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- ne peuvent être candidat :
 - les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
 - quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre du public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
 - le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
 - les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
- le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la SPDIT, ses actionnaires ou ses Administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SPDIT et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant».
Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **11 Septembre 2020**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard Béji Caid Essebsi (ex Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS au plus tard le **11 Septembre 2020** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix du représentant du membre indépendant :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la SPDIT transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- Les candidats retenus seront informés vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat :
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
-

Signature

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom : :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la
SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISITUQE
« SPDIT » déclare formellement sur l'honneur :

**Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales
et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF » S.A.**

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE (SPDIT), invite, par le présent avis, ses actionnaires à participer à cet appel à candidature pour l'élection d'un représentant des actionnaires minoritaires au sein de son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- justifier d'une participation individuelle dans le capital de la SPDIT ne dépassant pas 0,5% ;
- satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- être, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la SPDIT ;
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée ;
- ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la SPDIT détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de Surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de

la SPDIT, désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du Conseil de Surveillance ;

- ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse ;

- ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire, Directeur Général unique, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SPDIT ou d'une société concurrente ;

- ne pas être auditeur, conseiller, client, fournisseur, banquier de la SPDIT ;

- ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;

- ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;

- ne peuvent être candidat :

- les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour faux, contrefaçon, vol, abus de confiance, escroquerie, pour détournement commis par un fonctionnaire public ou assimilé, dépositaire public ou comptable public, émission de chèque sans provision, ou pour complicité dans toutes ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus généralement, les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre du public, ou aux lois régissant les sociétés, les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SPDIT et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation fiscale.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la SPDIT.

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires».

Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **11 Septembre 2020**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard Béji Caid Essebsi (ex Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS au plus tard le **11 Septembre 2020** (le cachet de la poste faisant foi).

- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix du représentant des actionnaires minoritaires :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la SPDIT transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- La SPDIT convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée spéciale dans un délai maximum de 15 jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.
- L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours (21) avant la tenue de l'assemblée.

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat :
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
-

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.

Signature légalisée

Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » clos le 30 Juin 2020 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 30 Juin 2020 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de 116 675 644 dinars, un actif net de 116 355 775 dinars et une valeur liquidative de 102,275 dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Observations

- La société «ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV» emploie 30,49 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Nous attirons l'attention sur le paragraphe (b) de la note (2.2) des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Conclusion de l'examen limité

En dehors de l'observation formulée au niveau du paragraphe précédent et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 Juin 2020 tels qu'annexés au présent rapport.

Tunis, le 4 août 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Aymen EL ABED

BILAN
arrêté au 30/06/2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	69 646 566	68 462 642	81 304 431
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		4 966 856	4 956 362	5 094 494
b - Obligations et Valeurs assimilées		64 679 710	63 506 280	76 209 937
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		47 029 078	66 190 147	53 378 960
a - Placements monétaires	3-3	11 406 700	12 704 377	13 278 021
b - Disponibilités	3-5	35 584 374	53 485 770	40 100 939
AC 3 - Créances d'exploitation	3-6	38 004	60 364	96 900
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		116 675 644	134 713 154	134 780 291
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-9	68 942	87 663	92 857
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-10	250 926	328 721	317 416
TOTAL PASSIF		319 869	416 384	410 273
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-7	112 948 657	130 704 168	127 319 972
CP 2 - Sommes distribuables	3-8	3 407 118	3 592 602	7 050 046
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		912	105	102
b - Sommes distribuables de la période		3 406 207	3 592 497	7 049 944
ACTIF NET		116 355 775	134 296 770	134 370 018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		116 675 644	134 713 154	134 780 291

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 265 333	2 348 199	1 221 800	2 024 551	4 015 033
a - Dividendes		261 990	261 990	236 683	236 683	236 684
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 003 343	2 086 209	985 117	1 787 868	3 778 349
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	377 563	1 264 124	1 040 206	1 874 600	4 145 790
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 642 895	3 612 323	2 262 006	3 899 151	8 160 823
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-11	-194 627	-452 494	-278 395	-517 607	-1 081 166
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 448 269	3 159 829	1 983 611	3 381 544	7 079 657
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-12	-30 413	-69 289	-45 518	-84 399	-175 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 417 856	3 090 541	1 938 093	3 297 145	6 903 803
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		786 703	315 666	-246 157	295 352	146 141
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 204 559	3 406 207	1 691 935	3 592 497	7 049 944
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-786 703	-315 666	246 157	-295 352	-146 141
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-159 494	-58 974	-236 061	-120 905	67 670
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		29 940	68 611	145 149	156 497	257 183
* Frais de négociation de titres		-	-	-84	-145	-242
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 288 302	3 100 178	1 847 097	3 332 592	7 228 415

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30/06/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 288 302	3 100 178	1 847 097	3 332 592	7 228 415
a - Résultat d'exploitation	1 417 856	3 090 541	1 938 093	3 297 145	6 903 803
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-159 494	-58 974	-236 061	-120 905	67 670
c - +/- values réalisées sur cession de titres	29 940	68 611	145 149	156 497	257 183
d - Frais de négociation de titres	-	-	-84	-145	-242
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-3 640 875	-3 640 875	-5 539 268	-5 539 268	-5 539 268
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	<u>28 532 393</u>	<u>-17 473 546</u>	<u>-25 481 328</u>	<u>13 868 773</u>	<u>10 046 198</u>
a - Souscriptions	82 742 789	136 107 786	70 155 631	189 767 696	291 405 185
* Capital	79 866 784	130 095 306	67 315 453	180 319 531	277 704 779
* Régularisation des sommes non distrib.	63 917	89 705	39 238	135 129	290 424
* Régularisations des sommes distrib.	2 812 088	5 922 776	2 800 940	9 313 035	13 409 982
b - Rachats	-54 210 396	-153 581 332	-95 636 958	-175 898 923	-281 358 987
* Capital	-51 099 826	-144 438 467	-90 518 980	-166 578 181	-267 631 334
* Régularisation des sommes non distrib.	-64 048	-127 496	-69 792	-112 706	-273 456
- Régularisation des sommes distrib.	-3 046 522	-9 015 370	-5 048 187	-9 208 036	-13 454 198
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 179 820	-18 014 243	-29 173 499	11 662 096	11 735 344
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	90 175 955	134 370 018	163 470 268	122 634 674	122 634 674
b - En fin de période	116 355 775	116 355 775	134 296 770	134 296 770	134 370 018
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	847 989	1 282 106	1 553 428	1 180 394	1 180 394
b - En fin de période	1 137 671	1 137 671	1 319 141	1 319 141	1 282 106
VALEUR LIQUIDATIVE	102,275	102,275	101,806	101,806	104,804
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,35%	2,83%	1,36%	2,66%	5,55%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/06/2020

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « Attijari Gestion »

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est ATTIJARI BANK.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/06/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Juin 2020 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/06/2020 ne contient pas cette catégorie de BTA.

c. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 69 646 566 Dinars contre 68 462 642 Dinars au 30/06/2019 et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020^(*)	30/06/2019	31/12/2019
Coût d'acquisition	67 999 065	67 230 850	78 870 248
- Obligations et valeurs assimilées	63 017 810	62 249 595	73 888 992
- Actions SICAV Obligataires	4 981 255	4 981 255	4 981 256
Plus ou moins -values potentielles	174 956	45 355	233 929
- Obligations et valeurs assimilées	189 355	70 247	120 690
- Actions SICAV Obligataires	-14 399	- 24 892	113 239
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	1 472 545	1 186 437	2 200 254
Total	69 646 566	68 462 642	81 304 431

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3-2 Note sur les revenus du Portefeuille - titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 265 333 Dinars pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre un montant de 1 221 800 Dinars pour la même période en 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	2^{ème} Trimestre 2020	30/06/2020	2^{ème} Trimestre 2019	30/06/2019	31/12/2019
- Revenus des Obligations	160 800	613 545	507 117	914 170	1 983 664
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	842 543	1472 664	478 000	873 698	1 794 685
- Revenus des Actions SICAV	261 990	261 990	236 683	236 683	236 684
Total	1 265 333	2 348 199	1 221 800	2 024 551	4 015 033

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 11 406 700 Dinars contre 12 704 377 Dinars au 30/06/2019 et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020(*)	30/06/2019	31/12/2019
- Certificats de dépôts	11 252 282	12 630 930	13 123 406
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	154 418	73 447	154 615
TOTAL	11 406 700	12 704 377	13 278 021

(*) Le détail des placements monétaires est présenté en annexe I.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 377 563 Dinars pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre 1 040 206 Dinars pour la même période en 2019 et se détaillent ainsi :

Libellé	2^{ème} Trimestre 2020	30/06/2020	2^{ème} Trimestre 2019	30/06/2019	31/12/2019
- Intérêts du compte courant	206 853	400 010	451675	638 930	1 584 644
- Intérêts des Placements à terme	15 482	445 144	320 030	560 040	1 294 618
- Intérêts des Certificats de Dépôt	155 228	418 970	268501	675 630	1 266 528
Total	377 563	1 264 124	1 040 206	1 874 600	4 145 790

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 35 584 374 Dinars contre 53 485 770 Dinars au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Avoirs en banque	26 581 973	31 517 334	25 069 440
- Sommes à l'encaissement	9 093 532	6 323 017	4 956 620
- Sommes à régler	-280 193	-2 020 450	-13 942 862
- Intérêts courus/Cpte courant	189 062	435 974	399 578
- Dépôt à termes	-	17 000 000	23 000 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	-	229 895	618 163
Total	35 584 374	53 485 770	40 100 939

3-6 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 38 004 Dinars contre un solde de 60 364 Dinars au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Retenue à la source sur BTA	38 004	60 364	96 900
Total	38 004	60 364	96 900

3-7 Note sur le capital

Capital au 31/03/2020	
- Montant	84 311 385
- Nombre de titres	847 989
- Nombre d'actionnaires	1 080
Souscriptions réalisées	
- Montant	79 930 700
- Nombre de titres	804 255
- Nombre d'actionnaires nouveaux	354
Rachats effectués	
- Montant	-51 163 874
- Nombre de titres	514 573
- Nombre d'actionnaires sortants	257
Autres effets /capital	
- Variation des plus et moins-values potentielles sur titres	-159 494
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	29 940
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 30/06/2020	
- Montant	112 948 657
- Nombre de titres	1 137 671
- Nombre d'actionnaires	1 177

3- 8 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant aux sommes distribuables de la période et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 406 207	3 592 497	7 049 944
Sommes distribuables des exercices antérieurs	912	105	102
Total	3 407 118	3 592 602	7 050 046

3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 68 942 Dinars contre un solde de 87 663 Dinars au 30/06/2019 détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Gestionnaire	58 016	74 062	78 515
- Dépositaire	10 926	13 601	14 342
Total	68 942	87 663	92 857

3- 10 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 250 926 Dinars au 30/06/2020 contre un solde de 328 721 Dinars au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
- Honoraires à payer (CAC)	5 968	19 775	32 378
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	737	7 637	7 637
- Dividende à payer exercice 2013	763	7 989	7 989
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	14 203	14 203
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	10 130	10 130
- CMF à payer	8431	10 677	11 301
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	12 765	37 141	28 165
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	23 274	31 702	16 146
Total	250 926	328 721	317 416

3- 11 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 194 627 Dinars pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre 278 395 Dinars pour la même période en 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	2^{ème} Trimestre 2020	30/06/2020	2^{ème} Trimestre 2019	30/06/2019	31/12/2019
- Rémunération du gestionnaire	166 823	387 852	238624	443 663	926 714
- Rémunération du dépositaire	27 804	64 642	39771	73 944	154 452
Total	194 627	452 494	278 395	517 607	1 081 166

3- 12 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 30 413 Dinars pour la période allant du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre 45 518 Dinars pour la même période en 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	2^{ème} Trimestre 2020	30/06/2020	2^{ème} Trimestre 2019	30/06/2019	31/12/2019
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	2 984	5 968	6232	12 397	25 000
- Redevance CMF	23 365	54 321	33421	62 137	129 791
-Autres charges/ Services bancaires	8	219	9	217	258
- TCL	4 056	8 781	5856	9 648	20 805
Total	30 413	69 289	45 518	84 399	175 854

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du deuxième trimestre de l'année 2020 s'élève à 166 823 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au titre du deuxième trimestre de l'année 2020 s'élève à 27 804 Dinars TTC.

Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30/06/2020

Désignation Du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif
Obligations		28 545 500,000	29 473 258,363	25,26%
AMEN BANK 2009 TR A	20 000	666 000,000	687 817,869	0,59%
AMEN BANK 2011-1 TF	35 000	700 000,000	726 040,000	0,62%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	20 000	800 000,000	828 855,956	0,71%
AMEN BANK SUB, 2017-1 CAT A	20 000	800 000,000	808 044,712	0,69%
ATL 2019-1 CATA TF	20 000	2 000 000,000	2 105 477,596	1,80%
ATTIJARI BANK SUB 2015 CAT A	10 000	200 000,000	207 925,683	0,18%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CAT A	20 000	800 000,000	803 892,602	0,69%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	800 000,000	809 573,698	0,69%
ATTIJARI LEASING 2015-1	3 080	123 200,000	124 674,350	0,11%
ATTIJARI LEASING 2015-2	30 000	600 000,000	619 085,902	0,53%
ATTIJARI LEASING 2016-2	10 000	800 000,000	816 517,260	0,70%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	1 600 000,000	1 608 100,821	1,38%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	2 051 200,000	2 061 585,254	1,77%
BNA SUBORDONNÉ 2017-1	20 000	800 000,000	804 671,123	0,69%
BTE 2016 -CATEGORIE A TF	5 000	200 000,000	205 046,558	0,18%
BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	2 000 000,000	2 083 191,257	1,79%
CIL 2017/1	5 000	200 000,000	200 066,630	0,17%
HANNIBAL LEASE 2017-2 CAT A	10 000	600 000,000	635 817,050	0,54%
HL 2015-01	5 000	200 000,000	202 133,479	0,17%
HL 2016-01	20 000	400 000,000	400 134,137	0,34%
STB 2008/2	8 000	250 000,000	254 759,563	0,22%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000,000	2 108 087,432	1,81%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000,000	2 108 087,432	1,81%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10 000	1 000 000,000	1 054 043,716	0,90%
UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	450 000,000	469 209,836	0,40%
UIB SUBORDONNE 2016- A TF	5 000	200 000,000	205 725,902	0,18%
ABC TUNISIE 2018-01 CATA TV	10 000	800 000,000	862 617,565	0,74%
AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	1 199 100,000	1 266 292,123	1,09%
ATB SUB 2017 CAT A	5 000	500 000,000	511 328,281	0,44%
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	600	36 000,000	36 125,121	0,03%
BH 2009	50 000	1 920 000,000	1 984 594,944	1,70%
BTE 2010 -CATEGORIE A	10 000	100 000,000	105 231,717	0,09%
MODERN LEASING SUB 2018-1	10 000	600 000,000	608 080,696	0,52%
UIB 2011-1 CATEGORIE A	7 500	150 000,000	158 751,961	0,14%
EMPRUNT NATIONAL CATEGORIE C	20 000	1 000 000,000	1 001 670,137	0,86%
BTA		34 472 310,500	35 206 451,175	30,17%
BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 757 030,000	2 826 570,294	2,42%
BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880,000	389 037,609	0,33%
BTA6% JUIN 2023	6 400	6 117 760,000	6 207 140,448	5,32%
BTA6% OCTOBRE2023	45	42 282,000	44 176,429	0,04%

BTA6% OCTOBRE2023	7 800	7 328 880,000	7 657 247,637	6,56%
BTA6,7%AVRIL2028	518	505 050,000	514 212,441	0,44%
BTA6,7%AVRIL2028	1 100	1 039 390,000	1 066 847,476	0,91%
BTA6,7%AVRIL2028	3 850	3 753 750,000	3 811 818,700	3,27%
BTA6,7%AVRIL2028	6 000	5 885 880,000	5 956 913,570	5,11%
BTA6,7%AVRIL2028	4 350	4 140 808,500	4 193 889,070	3,59%
BTA6,9% MAI2022	1 000	1 010 000,000	1 013 806,486	0,87%
BTA6,9% MAI2022	1 500	1 521 600,000	1 524 791,015	1,31%
TITRES OPCVM		4 981 255,772	4 966 856,066	4,26%
FIDELITY OBLIGATION SICAV	20 088	2 087 191,223	2 082 583,224	1,78%
SANADAT SICAV	4 922	530 573,362	526 338,992	0,45%
TUNISO EMIRATIE SICAV	22 749	2 363 491,187	2 357 933,850	2,02%
Certificats de Dépôt		11 252 281,888	11 406 700,026	9,78%
CD08/06/20_100J_3,5MD_10,10%_ATTIJARI LEASING	1	3 423 588,219	3 440 791,294	2,95%
CD22/04/20_90J_2MD_9,35%_ATTIJARIBANK	1	1 963 454,257	1 991 731,838	1,71%
CD23/03/20_100J_2MD_12%_BHLEASING	1	1 948 387,097	2 000 000,000	1,71%
CD29/04/20_90J_2MD_12%_BHLEASING	1	1 953 398,058	1 985 728,444	1,70%
CD30/04/20_90J_2MD_9,35%_ATTIJARIBANK	1	1 963 454,257	1 988 448,450	1,70%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme		79 251 348,160	81 053 265,630	69,47%

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 57.084.094, un actif net de D : 55.552.009 et un bénéfice de la période de D : 839.777.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 48,11% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 51,88% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 30 Juin 2019, 21,28% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 19,28% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :
FINOR**

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	27 463 810,400	25 842 200,678	28 389 461,106
Obligations et valeurs assimilées		24 780 611,855	25 753 252,303	25 798 348,238
Titres OPCVM		2 683 198,545	88 948,375	2 591 112,868
Placements monétaires et disponibilités		29 617 892,668	16 981 241,506	31 062 112,810
Placements monétaires	5	17 469 935,298	7 411 700,233	13 326 278,437
Disponibilités		12 147 957,370	9 569 541,273	17 735 834,373
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		57 084 094,408	42 825 833,524	59 453 965,256
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	76 572,799	63 426,442	58 292,933
Autres créditeurs divers	8	1 455 512,405	1 163 005,987	896 016,123
TOTAL PASSIF		1 532 085,204	1 226 432,429	954 309,056
ACTIF NET				
Capital	9	53 803 918,687	40 341 416,144	54 963 149,272
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		288,404	295,960	403,149
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 747 802,113	1 257 688,991	3 536 103,779
ACTIF NET		55 552 009,204	41 599 401,095	58 499 656,200
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		57 084 094,408	42 825 833,524	59 453 965,256

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	419 554,833	826 364,579	405 369,375	818 480,368	1 614 549,203
Revenus des obligations et valeurs assimilées		419 554,833	826 364,579	405 369,375	818 480,368	1 614 549,203
Revenus des placements monétaires	11	462 304,282	1 025 829,057	334 066,168	688 894,885	1 457 435,034
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		881 859,115	1 852 193,636	739 435,543	1 507 375,253	3 071 984,237
Charges de gestion des placements	12	(66 572,799)	(145 552,872)	(53 426,442)	(122 007,532)	(234 253,597)
REVENU NET DES PLACEMENTS		815 286,316	1 706 640,764	686 009,101	1 385 367,721	2 837 730,640
Autres charges	13	(22 643,271)	(47 673,332)	(20 022,438)	(41 406,649)	(83 467,248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		792 643,045	1 658 967,432	665 986,663	1 343 961,072	2 754 263,392
Régularisation du résultat d'exploitation		104 790,786	88 834,681	(69 654,147)	(86 272,081)	781 840,387
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		897 433,831	1 747 802,113	596 332,516	1 257 688,991	3 536 103,779
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(104 790,786)	(88 834,681)	69 654,147	86 272,081	(781 840,387)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		47 134,103	96 807,614	3 456,235	6 728,852	13 783,945
RESULTAT NET DE LA PERIODE		839 777,148	1 755 775,046	669 442,898	1 350 689,924	2 768 047,337

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/04 au 30/06/2020	Période du 1/01 au 30/06/2020	Période du 1/04 au 30/06/2019	Période du 1/01 au 30/06/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	839 777,148	1 755 775,046	669 442,898	1 350 689,924	2 768 047,337
Résultat d'exploitation	792 643,045	1 658 967,432	665 986,663	1 343 961,072	2 754 263,392
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	47 134,103	96 807,614	3 456,235	6 728,852	13 783,945
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 593 022,862)	(2 593 022,862)	(1 875 823,272)	(1 875 823,272)	(1 875 823,272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 400 924,278	(2 110 399,180)	(3 859 438,916)	(9 238 589,215)	6 244 308,477
Souscriptions					
- Capital	18 369 236,884	24 495 225,452	13 264 774,708	16 646 875,463	46 506 580,180
- Régularisation des sommes non distribuables	29 647,945	32 344,238	1 235,324	1 342,414	9 113,973
- Régularisation des sommes distribuables	658 702,617	1 100 584,928	335 738,700	541 468,759	2 091 708,195
Rachats					
- Capital	(15 407 702,296)	(25 756 488,596)	(16 592 466,193)	(25 064 502,827)	(40 313 881,323)
- Régularisation des sommes non distribuables	(23 562,496)	(27 119,293)	(1 579,741)	(1 748,790)	(5 168,535)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 225 398,376)	(1 954 945,909)	(867 141,714)	(1 362 024,234)	(2 044 044,013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	647 678,564	(2 947 646,996)	(5 065 819,290)	(9 763 722,563)	7 136 532,542
ACTIF NET					
En début de période	54 904 330,640	58 499 656,200	46 665 220,385	51 363 123,658	51 363 123,658
En fin de période	55 552 009,204	55 552 009,204	41 599 401,095	41 599 401,095	58 499 656,200
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	494 101	535 222	425 318	474 899	474 899
En fin de période	522 940	522 940	392 903	392 903	535 222
VALEUR LIQUIDATIVE	106,230	106,230	105,877	105,877	109,300
TAUX DE RENDEMENT	1,55%	3,24%	1,51%	2,97%	6,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 27.463.810,400 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées				
		24 111 820,000	24 780 611,855	44,61%
Obligations de sociétés		21 533 500,000	22 135 098,080	39,85%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	500 000,000	501 084,000	0,90%
AMEN BANK ES 2017	5 000	200 000,000	202 012,000	0,36%
AMEN BANK ES 2009	10 000	333 000,000	343 912,000	0,62%
AMEN BANK ES 2010	10 000	399 700,000	422 100,000	0,76%
AMEN BANK ES 2012	20 000	600 000,000	633 664,000	1,14%
AMEN BANK ES 2016	16 000	640 000,000	663 078,400	1,19%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 067 968,000	5,52%
ATL 2015-2 A	10 000	200 000,000	204 160,000	0,37%
ATL 2016-1 A	10 000	200 000,000	200 168,000	0,36%
ATL 2017-1 A	10 000	400 000,000	407 280,000	0,73%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	208 944,000	0,38%
ATL 2017-2 B	2 500	150 000,000	153 962,000	0,28%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	255 270,000	0,46%
ATL 2018 -1 B	2 500	200 000,000	215 012,000	0,39%
ATL 2019-1 CA	7 000	700 000,000	736 915,200	1,33%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000,000	311 892,000	0,56%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	200 000,000	200 972,000	0,36%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	400 000,000	422 488,000	0,76%
ATTIJARI LEAS 2016-2	5 000	400 000,000	408 260,000	0,73%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	560 000,000	562 671,200	1,01%
BH 2009	20 000	768 000,000	793 840,000	1,43%
BH 2016-1	10 000	200 000,000	201 816,000	0,36%
BH 2019-1	5 000	400 000,000	408 260,000	0,73%
BNA 2009	10 000	266 300,000	268 980,000	0,48%
BTE 2010	20 000	200 000,000	210 464,000	0,38%
BTE 2016	5 000	200 000,000	205 048,000	0,37%
BTE 2019-1	6 000	600 000,000	624 955,200	1,12%
BTK 2009 C	5 000	166 500,000	170 356,000	0,31%
CIL 2015/2	15 000	300 000,000	312 288,000	0,56%
CIL 2016/1	12 000	240 000,000	241 737,600	0,44%
CIL 2016-2	17 000	680 000,000	695 055,200	1,25%
CIL 2017/1	3 000	120 000,000	120 040,800	0,22%
STB SUB 2019-1	10 000	1 000 000,000	1 049 344,000	1,89%
STB 2020-1	7 000	700 000,000	712 241,600	1,28%
TL SUB 2016	3 000	120 000,000	122 419,200	0,22%
TL 2015-2 A	13 500	270 000,000	275 281,200	0,50%

TL 2015-2 B	5 000	300 000,000	306 064,000	0,55%
TL 2016-1	5 000	300 000,000	304 384,000	0,55%
TL 2017-1	8 000	320 000,000	321 216,000	0,58%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 025 448,000	1,85%
TL 2018 SUB A	2 500	200 000,000	207 482,000	0,37%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	259 626,000	0,47%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 512 972,000	2,72%
UIB 2009/1 A	20 000	666 000,000	694 016,000	1,25%
UIB 2011/1 A	15 500	310 000,000	328 091,600	0,59%
UIB SUB 2016	15 600	624 000,000	641 858,880	1,16%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 645 513,775	4,76%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	614 959,706	1,11%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 025 447,838	1,85%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 005 106,231	1,81%
Titre OPCVM		2 586 971,140	2 683 198,545	4,83%
FINA O SICAV	835	87 113,752	93 510,815	0,17%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 589 687,730	4,66%
Total		26 698 791,140	27 463 810,400	49,44%
Total par rapport au total des actifs			48,11%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 17.469.935,298, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	6 377 474,107	6 464 699,007	11,64%
Certificat de dépôt BH au 11/07/2020 à 7,80% 60 jours	1 979 466,930	1 996 540,828	3,59%
Certificat de dépôt BTE au 10/08/2020 à 7,80% 60 jours	1 484 600,197	1 489 689,359	2,68%
Certificat de dépôt ENDA au 05/08/2020 à 11,95% 190 jours	1 428 806,783	1 486 218,448	2,68%
Certificat de dépôt UIB au 31/07/2020 à 7,80% 60 jours	1 484 600,197	1 492 250,372	2,69%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	11 001 673,840	11 005 236,291	19,81%
Pension livrée ATTIJARI bank au 24/09/2020 à 7,64% pour 87 jours	1 501 239,805	1 501 876,998	2,70%

Pension livrée ATTIJARI bank au 12/04/2021 à 7,80% pour 287 jours	4 000 759,603	4 002 493,265	7,20%
Pension livrée AMEN bank au 28/09/2020 à 7,80% pour 90 jours	3 999 905,753	4 000 772,399	7,20%
Pension livrée AMEN bank au 28/12/2020 à 7,80% pour 181 jours	1 499 768,679	1 500 093,629	2,70%
TOTAL	17 379 147,947	17 469 935,298	31,45%
Pourcentage par rapport au total des actifs			30,60%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 juin 2020 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde au 30 juin 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340	2 391,340

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 76.572,799 contre D : 63.426,442 au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	66 572,799	53 426,442	58 292,933
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	-
Total	76 572,799	63 426,442	58 292,933

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 1.455.512,405 contre D : 1.163.005,987 au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	4 310,130	3 459,244	4 219,037
Dividendes à payer	1 425 696,102	1 140 319,089	857 370,902
Commissaire aux comptes	8 042,353	9 025,203	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	16 033,886	8 755,391	13 200,000
Retenue à la source	52,956	52,953	1 602,655
TCL	503,749	520,878	600,000
Autres	49,700	49,700	-
Total	1 455 512,405	1 163 005,987	896 016,123

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

Souscriptions réalisées

Montant	24 495 225,452
Nombre de titres émis	238 531
Nombre d'actionnaires nouveaux	69

Rachats effectués

Montant	(25 756 488,596)
Nombre de titres rachetés	(250 813)
Nombre d'actionnaires sortants	(175)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	96 807,614
Régularisation des sommes non distribuables	5 224,945

Capital au 30-06-2020

Montant	53 803 918,687
Nombre de titres	522 940
Nombre d'actionnaires	859

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 419.554,833 contre D : 405.369,375 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>388 161,138</u>	<u>763 577,131</u>	<u>373 975,621</u>	<u>756 037,540</u>	<u>1 488 628,896</u>
- Intérêts	388 161,138	763 577,131	373 975,621	756 037,540	1 488 628,896
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 393,695</u>	<u>62 787,448</u>	<u>31 393,754</u>	<u>62 442,828</u>	<u>125 920,307</u>
- Intérêts des BTA	31 393,695	62 787,448	31 393,754	62 442,828	125 920,307
TOTAL	419 554,833	826 364,579	405 369,375	818 480,368	1 614 549,203

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 462.304,282 contre D : 334.066,168, pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	195 399,239	432 586,244	183 759,137	358 050,248	724 975,189
Intérêts des certificats de dépôt	266 905,043	593 242,813	150 307,031	330 844,637	732 459,845
TOTAL	462 304,282	1 025 829,057	334 066,168	688 894,885	1 457 435,034

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 66.572,799 contre D : 53.426,442 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	66 572,799	135 552,872	53 426,442	112 007,532	224 253,597
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	66 572,799	145 552,872	53 426,442	122 007,532	234 253,597

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 22.643,271 contre D : 20.022,438 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF	13 314,146	27 109,700	10 684,943	22 400,712	44 849,235
Commissaire aux comptes	4 537,533	9 075,066	4 537,533	9 168,235	18 343,032
Rémunération Président du Conseil	1 411,764	2 117,646	638,226	2 117,646	4 235,292
Jetons de présence	1 795,066	3 590,132	1 795,066	3 570,406	7 200,000
TCL	1 495,858	4 891,716	1 495,858	3 278,733	6 525,115
Autres	88,904	889,072	870,812	870,917	2 314,574
TOTAL	22 643,271	47 673,332	20 022,438	41 406,649	83 467,248

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.